



DOSSIER DE PRESSE

Bilan 2023

X

Perspectives 2024

CONTACTS PRESSE

Émeline Ihry-Helvig

Directrice de la communication, CHRU de Nancy

03 83 85 14 78 | 06 33 95 78 48

e.ihry-helvig@chru-nancy.fr

Flavie Mangin

Assistante de communication

03 83 85 52 10 | 06 82 23 04 89

f.mangin@chru-nancy.fr

Sommaire

CHIFFRES CLÉS 2023	3
UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE RÉCOMPENSÉE EN 2023 PAR DEUX LABELS « HU » D'EXCELLENCE	4
NOUVEL HÔPITAL DE NANCY	7
PROJET SOCIAL 2024-2028	12
TÉLÉEXPERTISE : UNE NOUVELLE OFFRE SUR LE TERRITOIRE	14
LE GHT HÔPITAUX SUD LORRAINE	16
CALENDRIER 2024	18

Fort de l'expertise de ses équipes hospitalo-universitaires et de ses plateaux médico-techniques performants, le CHRU de Nancy est un acteur majeur de la santé en France. Plus gros employeur de Lorraine avec plus de 9000 professionnels, l'établissement développe des prises en charge innovantes et s'engage pleinement dans sa transformation numérique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins proposés aux patients. Le CHRU de Nancy fait partie du Top 10 des CHU en France. www.chru-nancy.fr

Chiffres clés 2023

- **Nombre total de lits au 1er janvier 2024** : 1 495 / nombre de lits fermés aujourd'hui : 59 lits
- **Nombre d'ETP personnel médical au 1er janvier 2024** : 2517 ETP étudiants et internes
682.5 ETP médecins hospitaliers et hospitalo-universitaire
Total 3199.5 ETP
- **Nombre d'ETP personnel non-médical au 1er janvier 2024** : Total 7295.25 ETP
Dont 4664.75 personnels de soins
Et 629.5 personnels médico-techniques
- **Investissements 2023** : 45,5M
- **Nombre de naissances** : 2 904 (donnée provisoire)
- **Nombre de passages aux urgences (adultes / enfants / traumatisme)** : Nombre de passage aux urgences 2023 = 99 809 (donnée provisoire)
- **58950 passages aux urgences adultes pour 2023**
 - + 4% d'activité
 - + 24.7% de personnes de plus de 75 ans**9887** patients hospitalisés **en 2023** à l'issue de leur passage aux urgences
Délai médian de séjour aux urgences : 4h47

Une dynamique de recherche récompensée en 2023 par deux labels « HU » d'excellence

Le CHRU de Nancy est dans le top 10 des CHU en France, place qui résulte de la qualité des soins mais aussi de la dimension recherche-innovation.

La dynamique en recherche est une des priorités stratégiques du CHRU de Nancy, qui se traduit par de l'accompagnement en expertise et du financement aux équipes de recherche.

La dynamique enclenchée depuis 5 ans au moins a porté ses fruits en 2023 avec des projets lauréats IHU et RHU dans le domaine des maladies inflammatoires et chroniques de l'intestin (MICI).

LA RECHERCHE AU CHRU DE NANCY

Selon le *Code de la santé publique*, la recherche est l'une des 3 grandes missions d'un CHU, avec les soins et la formation.

La recherche clinique, qui correspond aux études scientifiques réalisées sur la personne humaine « au lit du patient », est un important facteur d'attractivité, de rayonnement et de financement pour les établissements de santé (CHU, centres de lutte contre le cancer, centres hospitaliers).

Au CHRU de Nancy, la recherche, c'est **900** protocoles de recherche en cours, **1000** publications scientifiques annuelles, **154 ETP**, **plus de 30 millions** d'euros de recettes liées aux publications et aux essais cliniques.

Les 5 thématiques d'excellence sont :

- cardiovasculaire et thrombose,
- maladies métaboliques et nutrition,
- pathologies neuro-vasculaires,
- imagerie (IRM et médecine nucléaire),
- maladies inflammatoires et chroniques de l'intestin.

LA RECHERCHE SUR LES MICI COURONNÉE D'EXCELLENCE EN 2023 : IHU INFINY ET RHU I-DEAL

LES MICI : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE MAJEUR

Les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) sont des affections chroniques, invalidantes et incurables qui touchent environ 300 000 personnes en France et 3 millions en Europe. Les MICI constituent donc un enjeu majeur de santé publique.

Parmi les maladies inflammatoires de l'intestin, la maladie de Crohn (MC) est la plus fréquente.

L'impact psychologique, social et professionnel de la maladie sur les patients et leurs familles est considérable. En France, un habitant sur 10 est atteint d'une maladie inflammatoire de l'intestin. Sans causes probantes identifiées, ces pathologies incurables impactent lourdement les patients et leurs proches dans leur vie quotidienne.

L'AMBITION

Face à la complexité de la prise en charge des patients atteints de MICI et des traitements complexes déjà existants, il est primordial de trouver une réponse à la hauteur des enjeux de santé publique au sein d'un IHU dédié.

Dans ce contexte, le projet d'IHU et le projet de RHU I-DEAL entendent favoriser une prise en charge précoce de la maladie pour apporter de l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin.

Le Pr Laurent Peyrin-Biroulet est un spécialiste mondialement reconnu dans ce domaine.

L'IHU INFINY vise à révolutionner la manière dont recherche, soins, éducation et innovation sont abordés pour permettre aux patients atteints de MICI de vivre une vie normale, réduire les délais de diagnostic et l'errance médicale, et ouvrir la perspective d'une guérison et d'une éradication de la maladie.

LES OBJECTIFS CLÉS

- L'avancement de la recherche pour comprendre les mécanismes de l'inflammation chronique dans les MICI, permettre des diagnostics précoces, être en mesure d'avoir une cartographie complète des dommages causés par les MICI et ouvrir de nouvelles voies de traitement et mettre en place les meilleures stratégies de prévention.

- La formation et la diffusion des connaissances avec la mise en place de programmes spécialisés pour les professionnels de la santé, les chercheurs et les étudiants.

IHU INFINY

L'Institut Hospitalo-Universitaire INFINY est un programme d'investissement d'avenir (France 2030) labellisé pour 10 ans, qui repose sur 4 piliers :

- la recherche
- le soin
- la formation
- la valorisation industrielle



Partenaires : CHRU Nancy, Université de Lorraine, INSERM, Métropole du Grand Nancy

Durée : 2023-2033 (pour la 1ère phase de labellisation)

Budget : 26,5 M€ dont 10 M€ de dotations de l'Etat

RHU I-DEAL

Le projet de Recherche Hospitalo-Universitaire (RHU) I-DEAL est un consortium académique et industriel multidisciplinaire qui répondra à 3 défis : l'évaluation précoce et bien acceptée des poussées à domicile, la détection des lésions à un stade précoce et l'évaluation complète des lésions inflammatoires et fibrotiques.

L'objectif du RHU I-DEAL est de favoriser un retour à une vie normale pour les patients atteints de la MC. Dans cette perspective, I-DEAL posera les bases d'un parcours patient intégratif unique alliant détection précoce à domicile de la MC active/compliquée et nouvelles stratégies de traitement personnalisées guidées par l'imagerie.

PARTENAIRES

- le CHRU Nancy et le CHU d'Amiens,
- les laboratoires scientifiques rattachés à l'Université de Lorraine, à INRIA, à l'INSERM,
- l'association Afa Crohn RCH France,
- des partenaires industriels identifiés : DOCAPOST, Siemens Healthineers,

Luxembourg Institute of Health, HOPImedical, Aliae (startup nancéienne en IA)

Durée : 2024-2029

Budget : 21,5M€, dont 6,745M€ de dotation de l'Etat

Nouvel Hôpital de Nancy

DES ÉTAPES IMPORTANTES FRANCHIES

Le schéma directeur immobilier du CHRU de Nancy est sur sa lancée : l'autorisation environnementale pour la reconfiguration complète de Brabois a été accordée par les services de l'État et les travaux préparatoires se poursuivent. La trajectoire budgétaire du projet a été réévaluée en tenant compte notamment des effets de l'inflation : avec 150 millions d'euros supplémentaires, l'enveloppe s'élève aujourd'hui à 780 millions d'euros. Enfin, le concours architectural qui vise à dessiner le nouveau visage du CHRU, entame sa dernière ligne droite.

TROIS NOUVEAUX BÂTIMENTS AU CŒUR DU NOUVEL HÔPITAL

En 2030, le site de Brabois accueillera 1 294 lits de médecine - chirurgie – obstétrique (MCO) et 268 places. L'opération principale du projet immobilier du CHRU porte sur la construction de trois nouveaux bâtiments, au niveau de la zone actuellement occupée par les ateliers techniques notamment.

Le bâtiment médico-technique (BMT)

- 39 salles d'opération (7 sont conservées sur l'institut Louis Mathieu),
- les soins critiques
- l'endoscopie
- la stérilisation
- le biomédical
- l'imagerie et la médecine nucléaire
- la dialyse adulte
- les urgences adultes, le SAMU / SMUR
- le centre antipoison
- le PC Sécurité

Le bâtiment femme mère enfant

• les activités pédiatriques et gynéco-obstétriques présentes aujourd'hui à la Maternité et à l'hôpital d'enfants.

Le nouveau bâtiment d'hospitalisation

• hospitalisations conventionnelles et centres ambulatoires des pôles locomoteur, digestif et neuro-tête et cou

QUE VONT DEVENIR LES BÂTIMENTS HOSPITALIERS EXISTANTS ?

L'institut Louis Mathieu et le bâtiment Philippe Canton feront l'objet de rénovations et d'aménagements à partir de 2031.

Le devenir de l'hôpital d'adultes et de l'hôpital d'enfants est toujours à l'étude.

Les établissements du centre-ville de Nancy font quant à eux l'objet d'un projet spécifique en cours d'élaboration.

LES TRAVAUX POUR LIBÉRER LE TERRAIN DE CONSTRUCTION

LA PHASE PRÉPARATOIRE SE POURSUIT EN 2024 ET 2025

Lancé en 2021, le chantier se poursuit avec :

- la construction neuve d'un bâtiment Énergie (électricité, production de froid, eau potable, une partie des fluides médicaux) et d'une seconde chaufferie,
- la construction d'un parking de 350 places,
- les adaptations des réseaux et galeries techniques enterrées,
- l'aménagement de voies et plateformes communes des chantiers.

RELOCALISER LES ACTIVITÉS ET LES ÉQUIPES

En parallèle, des travaux d'extensions et de rénovations vont permettre de transférer les activités dont les bâtiments seront démolis pour le chantier principal. Ainsi :

- Les équipes transport et logistique, les garages, les espaces verts et la plateforme de tri des déchets seront relocalisés au niveau du magasin central,
- Les ateliers techniques seront quant à eux installés au niveau du bâtiment ex-ALTIR.

L'hélistation existante sera adaptée pour garantir la continuité et la sécurité des transports hélicoptérés durant toutes les phases des travaux.

FEU VERT ENVIRONNEMENTAL POUR LE PROJET

Le 13 septembre 2023, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a délivré au CHRU de Nancy l'autorisation environnementale pour la reconfiguration complète du site de Brabois. C'est l'aboutissement d'une année de travail qui a permis de définir les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux engendrés par le chantier et le futur Nouvel Hôpital.

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS : UN DÉFI COLLECTIF

La restructuration du site de Brabois engendrera un impact certain sur le trafic environnant. À l'échelle du plateau, le nombre de déplacements quotidiens en 2030, tous modes et motifs confondus, a été estimé à 129 000. Soit une augmentation de 15 % par rapport à aujourd'hui. Il est donc primordial d'apporter de la robustesse au réseau routier.

Des solutions sont esquissées avec la création de nouveaux accès, de franchissements et d'entrées / sorties, en lien avec l'autoroute et les axes urbains. En cours d'étude, ces solutions impliquent l'ensemble des acteurs gestionnaires des réseaux routiers - notamment les collectivités régionales et territoriales et les services de l'État. Bien entendu, les solutions recherchées viseront aussi à mettre tout en œuvre pour faire baisser le taux de venue à Brabois en voiture solo grâce à l'optimisation des transports collectifs, le renforcement du covoiturage, le développement des mobilités douces sur le plateau ou encore l'extension du télétravail.

Le parc de stationnement du CHRU sera renforcé avec la construction d'un parking silo de 350 places dès 2025. À la fin de l'opération principale en 2030, la plateforme de vie des entreprises du chantier évoluera en parking silo de 850 places.

Les flux de chantier sur la période préparatoire seront similaires à ce que le CHRU a pu connaître avec ses travaux de rénovation et de construction qui se sont succédés ces dernières années. En revanche, ces flux seront en augmentation durant l'opération principale de 2026 à 2030. Les mesures pour les limiter : une restauration sur place, des horaires de flux décalés par rapport aux périodes de pointe (mais pas de travaux la nuit ou le week-end) ou encore des plannings spécifiques et concertés lors des phases à fort trafic de camions (terrassement, bétonnage, transport exceptionnel...).

BILAN CARBONE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Un nouveau bilan carbone réalisé pour l'ensemble des activités du CHRU de Nancy sera finalisé fin 2024. Ce dernier constituera l'état initial du bilan du CHRU et permettra de quantifier les gains carbone induits par le projet immobilier.

Le regroupement de sept sites MCO sur le plateau de Brabois en 2031 et sur un site en centre-ville unique, fera diminuer de façon conséquente les émissions du CHRU et notamment les émissions indirectes liées aux transports.

À QUOI RESSEMBLERA LE NOUVEL HÔPITAL ?

Réponse en 2024

Sélectionner un groupement d'entreprises à la hauteur du projet

La nature et l'ampleur du schéma directeur immobilier exigent le recours à plus d'une vingtaine de compétences professionnelles : architecture pour des opérations complexes, fluides, sécurité incendie, ingénierie en logistique hospitalière, radioprotection, signalétique, ergonomie... Les architectes candidats au concours de maîtrise d'œuvre lancé par le CHRU de Nancy, sont donc en réalité des groupements de plusieurs prestataires.

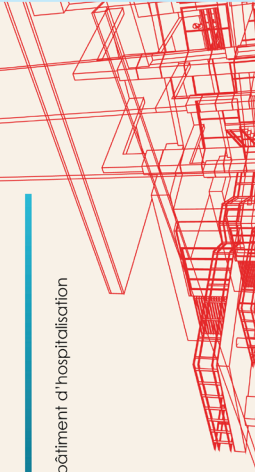
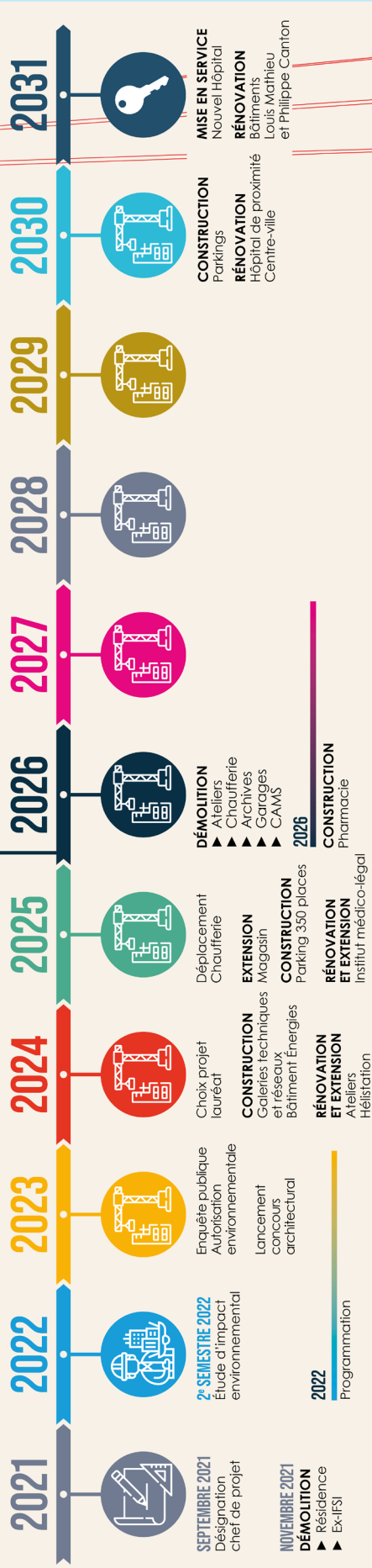
À LA FIN, IL N'EN RESTERA QU'UN

Sur les douze dossiers reçus, quatre groupements ont été retenus par le jury réuni le 19 septembre 2023, pour leur capacité à mobiliser et à coordonner l'ensemble de ces compétences, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Les quatre finalistes ont jusqu'à fin février 2024 pour rédiger leur proposition à partir du programme technique détaillé décrivant l'ensemble des besoins du CHRU. La commission technique analysera ensuite les points forts et points faibles de chaque projet, puis le jury se réunira pour les classer. Le projet lauréat du groupement d'architecture chargé de mettre en œuvre le Nouvel Hôpital de Nancy sera désigné avant la fin de l'année 2024.

Le nouvel HÔPITAL DE NANCY

Rétroplanning prévisionnel



CONSTRUCTIONS
Bâtiment médico-technique, bâtiment femme mère-enfant, nouveau bâtiment d'hospitalisation

Coordonnées & réalisation : Direction de l'urbanisme et de la ville de Nancy, 2021

Projet social 2024-2028

Le CHRU vient de finaliser son projet social 2024-2028, fruit d'un travail collectif avec les équipes. 7 objectifs majeurs y sont présentés :

RETROUVER TOUS NOS EMPLOIS SOIGNANTS

L'objectif prioritaire du projet social est que tous les emplois soignants de l'établissement soient pourvus dans les services de soins et les plateaux médico-techniques, en fidélisant les équipes par un cadre de travail satisfaisant, en recrutant davantage de soignants sur les postes vacants. C'est indispensable pour répondre aux besoins de santé de la population lorraine et lui proposer la meilleure prise en charge, à l'aune des compétences et du professionnalisme de nos équipes. Toutes les actions proposées dans ce projet social visent à contribuer à cet objectif.

FAIRE DES SERVICES DU CHRU UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ACCUEILLANT, BIENVEILLANT ET PROFESSIONNEL

Parce que recruter ne suffit pas et qu'il est nécessaire de fidéliser les professionnels qui nous rejoignent le CHRU, le premier but est évidemment de leur offrir un environnement de travail accueillant, bienveillant, professionnel, qui leur permet un juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

De nombreuses actions de ce projet social ont été réfléchies et proposées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail et que chacun ait envie de continuer sa vie professionnelle au sein d'une équipe du CHRU. Celles-ci portent notamment sur la possibilité de mieux organiser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, en termes d'offres de services, mais aussi de d'amélioration de nos organisations pour qu'elles soient plus stables et éviter qu'elles désorganisent nos vies personnelles.

L'amélioration de la QVCT doit aussi nous permettre de réunir les conditions pour faire du bon travail et de dispenser des soins de qualité à nos patients.

FAIRE ÉQUIPE

L'équipe est un élément essentiel de l'appréciation que l'on porte sur son travail. Le collectif est un atout caractéristique des équipes du CHRU de Nancy, il est essentiel de continuer à savoir « faire équipe », pour que chacun trouve place et que se construisent des équipes, soudées par un collectif, une solidarité, une cohésion de vie, de valeurs et de travail.

Le management de proximité est déterminant pour la construction de ce collectif et pour que chacun au sein de l'équipe soit reconnu pour ses compétences et son engagement, soit écouté, et qu'il soit possible de porter des projets.

La cohésion d'équipe, essentielle, se construit notamment par la place importante qui doit être accordée au débat démocratique dans la discussion des différentes problématiques que nous rencontrons dans le travail, avec un dialogue bienveillant, respectueux de tous et à l'écoute des différents avis.

Naturellement, cette nécessaire cohésion passe aussi par un dialogue social de qualité, qui doit permettre d'alerter et de discuter des situations difficiles, de proposer des solutions et de les porter ensemble.

MESURER LA CHARGE EN SOINS

Le projet social porte le projet institutionnel majeur de se doter d'un outil de mesure de la charge en soins. Cet outil doit objectiver avec réactivité si la charge en soins en l'état de l'organisation soignante dans un service et de l'activité est équilibrée ou non, et permettre d'adapter les organisations soignantes, en renforçant le cas échéant l'équipe si la charge en soins le justifie. Cet outil est donc un projet majeur pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DE NOS ÉQUIPES

Ce projet social propose plusieurs actions pour que le CHRU soit aussi un lieu pour la santé des personnels : qu'ils soient aussi les bénéficiaires d'actions d'activité physique, de relaxation, de prévention pour rester en bonne santé. C'est un objectif personnel et collectif.

FORMER NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN À DES SOINS DE QUALITÉ ET D'EXCELLENCE

La formation des étudiants en santé, futurs médecins, futurs soignants, est un levier clef pour retrouver un fonctionnement normal de l'hôpital. Pour cela, le CHRU doit offrir un cadre pédagogique accueillant, bienveillant, innovant en matière pédagogique mais aussi exigeant en termes de professionnalisme, de qualité et d'excellence des soins.

L'accompagnement des étudiants dans leur parcours de formation, notamment dans les services du CHRU doit être amélioré.

UN PROJET SOCIAL À CONSTRUIRE PAR ET POUR LES ÉQUIPES

Ce projet social sera ce que les professionnels du CHRU en feront collectivement. Pour atteindre ces objectifs communs, il est essentiel que chaque équipe, à l'échelle du pôle, du service, se saisisse du projet social, des actions proposées, qu'elle se les approprie pour les adapter à son contexte propre et qu'elle puisse les mettre en œuvre.

Téléexpertise : une nouvelle offre sur le territoire

QU'EST-CE QUE LA TÉLÉEXPERTISE ?

La téléexpertise permet à un professionnel de santé de solliciter, à distance par messagerie ou tout autre outil sécurisé, l'avis d'un ou plusieurs professionnels de santé médicaux face à une situation médicale donnée (lecture de diagnostic, analyses, avis sur un traitement...).

La question posée et la réponse apportée, hors présence du patient, n'interviennent pas forcément de manière simultanée.

COMMENT SE DÉROULE UNE TÉLÉEXPERTISE ?

Le médecin requérant pose une question au médecin requis. Il peut joindre les documents nécessaires pour que ce dernier soit en capacité de donner son avis.

À l'issue de sa téléexpertise, le médecin requis rédige un compte-rendu, l'archive dans le dossier patient, et dans le dossier médical (DMP) intégré dans Mon espace santé du patient, s'il est ouvert. Il transmet ce compte-rendu au médecin traitant et au professionnel de santé ayant sollicité la téléexpertise (le requérant).

QUELLES SPÉCIALITÉS DÉPLOYÉES ?

Dermatologie – Endocrinologie – Diabétologie
– Hématologie – Maternité (diagnostic prénatal et médecine fœtale – Endocrinologie – Diabétologie et grossesse) – Néphrologie – Neurologie.

Les spécialités en cours de déploiement
: Génétique – Gériatrie – Neurochirurgie pédiatrique - Brûlés enfants - ECG



POUR QUELS PATIENTS ?

Toutes les situations médicales sont susceptibles d'être concernées par la téléexpertise. Le patient n'a pas à être connu par le médecin requis. Il doit simplement être informé des conditions de réalisation de la téléexpertise et avoir donné son consentement préalable à la réalisation de l'acte.

Depuis le 2^e trimestre 2022, la téléexpertise est généralisée à tous les patients. Tous les professionnels de santé peuvent solliciter l'avis d'un médecin (décret du 3 juin 2021 relatif à la télésanté) ou d'une sage-femme (avenant 5 à la convention nationale) dans le cadre d'un acte de téléexpertise, en raison de leurs formations ou de leurs compétences.

À noter : depuis le 6 avril 2022, les orthophonistes peuvent aussi concourir à la téléexpertise et le facturer à l'Assurance Maladie.

QUELS SONT LES TARIFS APPLICABLES ?

Pour le médecin requis

La téléexpertise est facturée 20 € par le médecin dans la limite de 4 actes par an, par médecin requis, pour un même patient.

Pour le médecin requérant

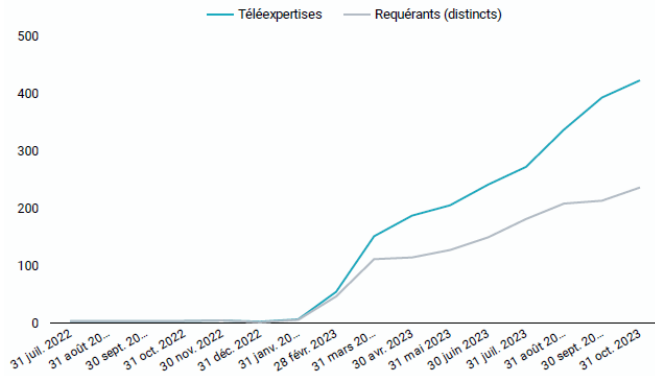
La téléexpertise est facturée 10 € par le médecin ayant sollicité une téléexpertise, dans la limite de 4 actes par an, par médecin requérant, pour un même patient.

Nombre de téléexpertises : 2,558
Nombre de requérants distincts : 673
% de demandes nominatives : 11,1%
Délai de réponse moyen (en heures) : 15
Délai de réponse médian (en heures) : 2
% de demandes sans réponse au 7e jour : 1,3%

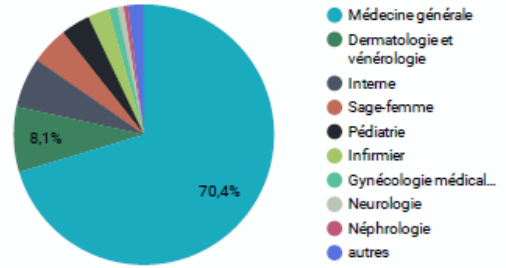
Volume de téléexpertises

Afficher les données par: Mois

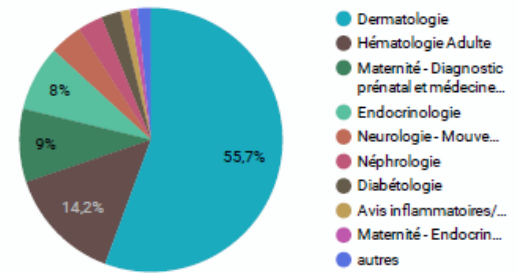
Mois en cours : 255 téléexpertises 181 requérants (distincts)



Répartition des téléexpertises par spécialité du requérant



Répartition des téléexpertises du mois dernier par catégorie



Le GHT Hôpitaux Sud Lorraine

Les missions :

- **apporter à la population les meilleurs soins, au meilleur moment et au meilleur endroit** : c'est l'ambition qui anime le groupement hospitalier de territoire (GHT) Hôpitaux Sud Lorraine.

- **la coopération entre les établissements repose sur deux grands axes d'actions** : la structuration des parcours de soins et la mutualisation des moyens, indispensables à sa stratégie partagée.

11 ÉTABLISSEMENTS



POURQUOI UN GHT ?

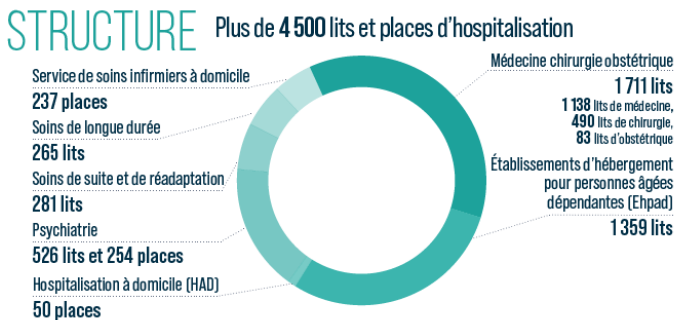
Mutualisation de moyens

- Fonctions mutualisées (systèmes d'information, formation, achats, information médicale)
- Synergies (référénts égalité, référénts handicap, etc.)

Organisation et gradation territoriales des soins

- Coopérations médicales (FMIH, PIE)
- Structuration coordonnée de l'offre de soins
- Harmonisation des pratiques
- Intégration des structures médicosociales

CHIFFRES CLÉS 2022



RESSOURCES HUMAINES

14 365 ETP* Médicaux : 1 072 ETP Non médicaux : 13 293 ETP

* ETP rémunérés hors Internes

ACTIVITÉ

141 810 passages aux urgences
 694 453 consultations médecine-chirurgie-obstétrique
 377 389 actes ambulatoires psychiatrie
 49 361 interventions chirurgicales
 1 418 323 journées d'hospitalisation



NAISSANCES
3 956

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Calendrier 2024

FÉVRIER

10 - Forum des formations –
Tour Marcel Brot de 10h à 16h.
Présentation de toutes les
écoles du CHRU de Nancy.

29 - Journée des maladies
rares. Hôtel de ville de Nancy.
Grand public

MARS

Actions de prévention et
d'information dans le cadre
de Mars Bleu (mois de
sensibilisation au dépistage du
cancer colorectal) avec nos
partenaires (Ligue 54 contre le
cancer, Ville de Ludres , SLUC
Nancy Basket)

PRINTEMPS

Nouvel hôpital de Nancy – travaux réseaux et galeries souterraines

AVRIL

16 - 3ème rencontre régionale
en oncogériatrie. Thème :
l'oncogériatrie, une prise en
charge multidisciplinaire

17 - participation au Village
Prévention Cancer , organisé
par la Ville de Nancy

MAI

Semaine de la santé sexuelle

AVRIL À JUILLET

Nouvel hôpital de Nancy - étude des offres des 4 architectes et rapport
d'analyse

SEPTEMBRE

Nouvel hôpital de Nancy - jury
pour le choix de l'architecte

DÉCEMBRE

Nouvel hôpital de Nancy -
signature avec l'architecte choisi

HIVER

Nouvel hôpital de Nancy – Travaux chaufferie et bâtiment énergies

